

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistait : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Convention de participation financière aux travaux électriques du complexe gymnase – salle polyvalente avec la commune de Châteauneuf La Forêt

Afin que la commune de Châteauneuf la Forêt puisse participer financièrement, à hauteur de 50 % du montant hors taxe des travaux d'électricité, réalisés par la Communauté de communes dans le complexe gymnase/salle polyvalente, il y lieu de passer une convention.

Les travaux portent sur la séparation physique des protections appartenant à chaque équipement dans l'armoire électrique extérieure, du remplacement des différentiels non conformes et de l'amélioration de l'armoire électrique.

Un projet de convention a été soumis pour examen aux membres du Bureau.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la présente convention avec la mairie de Châteauneuf La Forêt.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 10 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

Communauté de communes **BRIANCE COMBADE**
4 place Eugène Degrassat . 87130 Châteauneuf la Forêt - Tél. 05 55 69 39 32—Fax 05 55 69 46 88
Email : cdc.briance.combade@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistait : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Zonage d'assainissement – Convention de reversement dans le cadre du transfert de compétence avec la commune de La Croisille sur Briance

Conformément à l'article 6.1 des statuts de la Communauté de communes, la commune de La Croisille sur Briance a transféré la compétence relative à l'élaboration des zonages d'assainissement.

Afin que la Communauté de communes puisse reverser le solde de la dépense engagée, d'un **montant de 720 €**, à la commune de La Croisille sur Briance, il y a lieu de passer une convention avec cette dernière.

Un projet de convention a été transmis aux membres du Bureau.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la présente convention avec la mairie de La Croisille sur Briance.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 10 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

Communauté de communes **BRIANCE**  **COMBADE**
4 place Eugène Degrassat . 87130 Châteauneuf la Forêt - Tél. 05 55 69 39 32—Fax 05 55 69 46 88
E.mail : cdc.briance.combade@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistait : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Convention de participation financière aux travaux de réalisation d'une boulangerie avec la commune de La Croisille sur Briance

Afin que la Communauté de communes puisse continuer à mener à bien le dossier de construction d'une boulangerie située à La Croisille sur Briance, il y a lieu de passer une convention avec la commune de la Croisille sur Briance.

Un projet de convention est soumis aux membres du Bureau pour examen, il comprend la confirmation de la réalisation d'un avant-projet détaillé par la Communauté de communes, nécessitant la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre, la réalisation d'un relevé topographique et d'une étude de sol.

La commune mettra à disposition de la Communauté de communes, les parcelles n°87 et 88 au moment de l'engagement de l'opération de construction.

Dans l'hypothèse où le porteur de projet procéderait à la résiliation de la convention signée le 28 avril 2005, la commune s'engage à rembourser à la Communauté de communes les frais relatifs à l'étude de sol et au relevé topographique.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la présente convention avec la mairie de La Croisille sur Briance.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 10 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

Communauté de communes **BRIANCE** ◊ **COMBADE**
4 place Eugène Degrassat . 87130 Châteauneuf la Forêt - Tél. 05 55 69 39 32—Fax 05 55 69 46 88
E.mail : cdc.briance.combade@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistait : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Convention de reversement dans le cadre du transfert de compétence relative à la réalisation du PLU avec la commune de Neuvic Entier

La commune de Neuvic Entier a bénéficié d'une subvention DGD, dans le cadre de la réalisation de son PLU, avant le transfert de cette compétence.

Afin que la commune de Neuvic Entier puisse acquitter, auprès de la Communauté de communes, le solde de cette recette d'un montant de 5708 €, il y a lieu de passer une convention.

Ce reversement s'effectuera en **deux échéances de 2854 € le 15 mai et le 15 septembre 2006.**

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la présente convention avec la mairie de Neuvic Entier.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 10 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

Communauté de communes **BRIANCE** **COMBADE**
4 place Eugène Degrassat . 87130 Châteauneuf la Forêt - Tél. 05 55 69 39 32—Fax 05 55 69 46 88
E.mail : cdc.briance.combade@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistaient : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Logements de Masléon – Autorisation de signer une convention de mise à disposition concernant 3 logements sociaux

La Communauté de communes dispose de la compétence entière de « programmation et de réalisation de logements sociaux et locatifs dans le cadre d'une répartition équilibrée entre les communes »

Conformément à l'article L. 1321-1 du CGCT, le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.

A ce titre, il convient de signer, avec la commune de Masléon, une convention de mise à disposition pour les 3 logements qui seront transférés **à compter du 1^{er} janvier 2006**.

Il est rappelé qu'il s'agit des logements situés sur les parcelles A 1010 et 1147 dans le Bourg, de surfaces respectives de 45, 56 et 68 m².

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer cette convention de mise à disposition avec la commune de Masléon.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 15 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistait : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Logements de Neuvic Entier – Convention relative à l'obtention de l'aide régionale

Le Président expose que dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006 (action 94), l'Etat et la Région ont décidé d'apporter un soutien financier, afin de mettre en œuvre des actions d'amélioration et/ou de construction de logements sociaux hors des communes concernées par le contrat de ville de Limoges.

La Communauté de communes bénéficiant d'une aide régionale pour la réalisation des logements de Neuvic Entier, il convient de signer une convention tripartite (CCBC/Etat/Région) fixant les modalités de liquidation de cette aide (1900 € par logements).

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la présente convention avec la Région Limousin.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 14 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistaient : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Acquisition d'un logiciel de gestion du cadastre numérisé

Le Président rappelle que la Communauté de communes a lancé une consultation selon une procédure adaptée dans le cadre d'un groupement pour l'achat d'un logiciel de gestion du cadastre numérisé.

A la suite de la réunion de présentation aux maires et aux secrétaires de mairie de trois logiciels proposés par des entreprises différentes et de l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, il est proposé d'acquérir le logiciel de la **société GEO.RM** (68 rue de Poitiers 86130 JAUNAY CLAN), avec les options et le niveau souhaité par les élus, dans les conditions suivantes :

Collectivité	Logiciel TTC	Formation	Maintenance TTC
Châteauneuf la Forêt	1 255.80 €		191.36 €
La Croisille/Briance	1 255.80 €		191.36 €
Linards	855.14 €		131.56 €
Masléon	855.14 €		131.56 €
Neuvic Entier	855.14 €		131.56 €
Roziers St Georges	855.14 €		131.56 €
St Gilles les Forêts	855.14 €		131.56 €
St Méard	855.14 €		131.56 €
Surdoux	855.14 €		131.56 €
Sussac	855.14 €		131.56 €
Briance Combade	1 674.40 €	1 500 €	251.16 €

La première intégration du cadastre et de la matrice est comprise dans la prestation, la mise à jour annuelle cadastre et matrice est gratuite. Par ailleurs, GEO RM se propose d'intégrer gratuitement les « couches » PLU, Cartes communales ou Zonage d'assainissement lorsque ces données numérisées seront disponibles.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer le marché avec la société GEO.RM., étant rappelé que chaque commune membre du groupement d'achat s'engage à payer directement auprès du fournisseur retenu la somme correspondante à ses besoins.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 15 novembre 2005,
Le Président
Philippe PIQUET*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 21 OCTOBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 10 octobre 2005

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Philippe PIQUET, Robert FRAISSEIX, Michel LAMARSAUDE, Henri LAVAUD, Michel LEFEBVRE, Jean-Claude PATELOUP, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Marc MONTAUDON

Absents : Françoise DECAN, Monique DAUDE

Assistaient : Gilbert FERRAND, Pascal PERRIER

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Construction d'une boulangerie – Marché de maîtrise d'oeuvre

Afin que la Communauté de communes puisse continuer à mener à bien le dossier de construction d'une boulangerie à La Croisille sur Briance, il y a lieu de signer un contrat avec un maître d'œuvre.

A la suite d'une consultation, quatre cabinets d'architecte nous ont répondu avec les taux de rémunération suivants :

- | | |
|------------------------|---------|
| • François DEMARS | 8,00 % |
| • Fabrice GERVILLE | 12,5 % |
| • Jean-Paul PISTRE | 12,25 % |
| • Philippe CUBERTAFOND | 13,95 % |

La Commission d'appel d'offres a donné un avis favorable au choix de François DEMARS.

Il est indiqué que la signature de ce marché est conditionnée par la signature des conventions avec la commune de La Croisille sur Briance et le porteur de projet, M Pascal COLLEC.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à signer ce contrat.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 17 novembre 2005,
Le Président*

Philippe PIQUET